



Assemblée Générale des Libres Nageurs du 5 Mars 2022

Cette assemblée générale porte sur l'exercice 2021 et les projets 2022.

Les documents sont également consultables sur le site <https://libres-nageurs.fr>

Bilan 2021 Libres Nageurs

I CREATION DE L'ASSOCIATION ET DU SITE INTERNET

Janvier 2021 a vu la création officielle de l'association, la constitution de son Conseil d'Administration et la mise en ordre de marche de notre structure au travers de deux Assemblées Générales et cinq Conseils d'Administration.

Ces réunions ont permis la réalisation des évènements décrits ci-après et la création de notre site internet grâce à Sylvain Ronca qu'il convient de féliciter pour la qualité de son travail et sa mobilisation constante,

Les divers onglets du site ont été élaborés par les membres du CA dont Benjamin, Florence, Sylvain, Alain et Régine.

Les illustrations sont le fait de membres de l'association.

Toute suggestion est toujours la bienvenue.

Les CA ont permis notamment de définir les actions de l'association et de valider les demandes d'entretien auprès des élus et responsables de différents secteurs concernés par notre nos objectifs

Lors du dernier CA de la fin 2021, il a été décidé de proposer pour 2022, des sorties mensuelles. Voir plus loin.

Le Conseil d'Administration:

- Président Benjamin Clasen
 - Trésorier ; Christophe CANUT et suppléant Matthieu Latil
 - Secrétaire : Régine Ciampini
 - Communication : Florence Joly
 - Bernard Chappe, chargé de Facebook et Whatsapp,
 - Pierre-Yves Gilles
- Membres qualifiés : Alain Ferrero et Sylvain Ronca

II ÉVÈNEMENTS

LES LIBRES NAGEURS ont organisé des évènements pour faire entendre leurs revendications d'intérêt général liées à la natation en eau libre et faire connaître leurs propositions.

Ces évènements ont eu une large couverture presse disponible sur le site de l'association

1 Pour une piscine publique dans le bassin du MUCEM

L'été venu, les enfants du centre-ville, souvent privés de vacances, viennent nombreux braver l'interdit de baignade dans ce bassin. Régulièrement, la police veille au respect du décret cité et les fait sortir de l'eau.

Notre action réalisée le 1er Mars 2021

Un bain revendicatif, illicite et solidaire, pour soutenir les enfants et tous les habitants des quartiers nord avec la création d'une piscine publique extérieure dans le bassin du MUCEM nécessaire pour une ville connue pour son taux élevé d'enfants ne sachant pas nager

Le MUCEM est devenu le nouvel emblème de Marseille. Or, le bassin du MUCEM ressemble aujourd'hui à un "cafoutche" à bateaux-ventouses en fin de course. Ce plan d'eau géré par la Métropole mérite mieux.

Si les quartiers Sud de Marseille totalisent neuf plages réparties sur toute la longueur de leur littoral, les quartiers Nord doivent se contenter d'une seule plage à l'extrémité de la rade, la plage de Corbières.

En plus, la grande jetée, fermée depuis bientôt 30 ans au public, empêche l'accès à la mer aux habitants des quartiers Nord qui comptent parmi les territoires le plus pauvres d'Europe.

Libres Nageurs a souhaité interpeller ainsi la Métropole et la Ville pour agir sur cet espace unique, de leur responsabilité

A ce jour, plusieurs élus en charge de ces espaces ont été rencontrés sans mobilisation factuelle de leur part.

2 Accès sécurisé à la digue des Catalans - les cent bouées

Le plus grand frein à la pratique de la natation en eau libre est aujourd'hui la crainte d'une collision compte tenu du non-respect de la réglementation actuelle des bouées des trois cents mètres.

Notre action le 31 Mai 2021

Nous avons temporairement mis en place une ligne de bouées qui matérialiserait la distance depuis la côte, réservée aux nageurs à l'exclusion de tout engin à moteur. Il est impératif que les règles soient respectées par tous pour une juste répartition de l'espace maritime.

3 La grande traversée Corbières-Callelongue le 4 Septembre 2021

Un focus sur mer et biodiversité en lien avec l'évènement mondial tenu à Marseille en septembre 2021.

Notre action

Une traversée relais de la rade de Marseille depuis la plage des Corbières jusqu'à la calanque de Callelongue afin de sensibiliser à la pollution de la mer en général, de la rade de Marseille en particulier où les plages sont frappées très régulièrement de fermeture.

Alors que les spécialistes et décideurs du monde entier planchaient au même moment au Parc Chanot à l'occasion du Congrès mondial de la nature à Marseille sur l'effondrement global de la biodiversité, notre groupe de nageurs d'alerte en eau libre a relevé pour la deuxième année consécutive le défi de relier les deux extrémités la rade de leur ville à la nage.

Pourquoi ?

C'est en nageant que ces sentinelles de la mer insufflent à chaque respiration un message de solidarité au vivant et aux espèces de leur baie menacées ou en voie de disparition.

C'est en immersion qu'ils sont exposés, plus que personne tout le long de l'année aux pollutions marines qui affectent également la biodiversité locale : plastiques, détritiques solides, hydrocarbures et pollutions chimiques ...

C'est leur manière de prendre le pouls d'une Méditerranée qui se réchauffe 20 % plus vite que les océans.

Mais c'est surtout en nageant qu'ils appellent à fond les poumons, les responsables politiques, acteurs économiques et tous les habitants de leur ville à passer aux actes.

4 Sorties Nage

Plusieurs nages découvertes de différents endroits de la côte ont fait germer l'idée d'une proposition plus structurée de nages découvertes mensuelles pour 2022.

III PLAIDOYERS

La nage est comme la marche à pied à la portée du plus grand nombre. Encore faut-il créer les conditions pour pouvoir ainsi profiter de notre plus bel atout local, la Méditerranée.

Les nageurs en eau libre sont par la force des choses des sentinelles spécialement sensibles à la condition de la mer. Certains nageurs réguliers ayant grandi sur notre merveilleux bout de côte peuvent se montrer intarissables sur la perte de la diversité de faune et flore locales depuis leur jeunesse.

D'autres, venus de loin, vous expliqueront ce qui se fait ailleurs.

Souvent, les plus jeunes sont les plus scandalisés quant aux abus que subit la mer aujourd'hui. Mais tous souhaitent transmettre aux générations futures un littoral préservé, vivant et accessible à tous.

C'est cette volonté commune qui anime nos réunions, publications, actions événements et nos plaidoyers.

Deux sujets ont été principalement abordés lors de différentes réunions au-delà des projets décrits plus haut :

- l'accès à la mer pour tous et en toute saison
- l'apprentissage de la nage grâce à des équipements plus nombreux et notamment au Nord du Vieux-Port
- la prise en compte de la biodiversité au travers du projet Réserves marines.

Les organismes ou personnalités rencontrées en présentiel ou en visio (contexte oblige!) ou contactées

- Direction du MUCEM, M.Chougnat dans le cadre de l'avenir du bassin du MUCEM
- Hervé MENCHON (à deux reprises) en tant qu'élus métropolitain et municipal (Adjoint au Maire de Marseille) en vue d'exposer nos différentes revendications

- Didier REAULT, vice-président de la Métropole délégué à la Mer, au Littoral, VP du Département, Conseiller municipal de Marseille et Président du PNR des Calanques sur les mêmes sujets
- Les Services du Port Autonome (GPMM) au travers du "Dialogue Ville-Port : Ateliers regroupant le GPMM, la Ville de Marseille, La Métropole, l'Agence d'Urbanisme (AGAM), des associations, les CIQ du secteur; en particulier l'atelier sur la Digue du Large (3 réunions dans le courant de l'année)
- Géraldine PLANQUE et Sophie Choquell du GPMM pour exposer plus précisément nos objectifs et nos projets
- A la Métropole, la Direction des Sports, (Mme Deborah Sy), la Direction Habitat et Politique de la Ville (Mme Dulivo), pour soutenir la nage en eau libre et les différents projets y afférant.

Un troisième sujet a été abordé et sera porté plus particulièrement dans le courant de l'année 2022, la création de 4 réserves marines sur la base d'un projet porté par Sylvain Ronca. Libres Nageurs a ainsi interpellé élus locaux (par des entretiens) et le Ministère de la Transition Ecologique (par lettre) sur ce projet des 4 réserves marines dans la rade de Marseille et continuera de le faire .

Les comptes rendus de ces réunions sont disponibles.

L'association répond également à toute demande d'organismes intéressés par le littoral ou les activités de mer. C'est ainsi qu'elle a répondu à la sollicitation d'un thésard en Géographie Briec Cabioch dont les travaux portent sur une comparaison des politiques publiques de gestion des plages sur Barcelone, Valence, et Marseille.

Un autre étudiant en design de produits natation, Yohann Attia a participé à une de nos réunions afin de mieux cerner les attentes et préciser son propre mémoire.

IV MEDIAS & COMMUNICATION

Pour se faire connaître et entendre, les libres nageurs ont sollicité la presse, les chaînes de télévision et les réseaux sociaux. Avec des actions simples mais efficaces, ils ont démontré que la nage en eau libre est un phénomène de société qui intéresse tous les Marseillais.

Nous sommes persuadés que la bataille des idées se joue en grande partie dans les médias, nous tentons de trouver des manières originales d'attirer l'attention sur nos priorités. Il y a longtemps, les défenseurs précurseurs d'un parc des Calanques, d'une corniche cyclable ou des navettes maritimes ne s'y prenaient pas autrement.

Au début, on leur riait au nez. Aujourd'hui leur plaidoyer a abouti à des succès concrets et irréversibles.

- 12 envois de news aux adhérents et sympathisants
- Création de nos logos (remerciements à Jessica BURKHARD)
- Création de notre site libres-nageurs.fr (remerciements à Sylvain RONCA)
- Création des textes (Remerciements à Alain Ferrero et Régine Ciampini pour le volet Conseils et à toute l'équipe du CA pour les autres)

- Création de notre page FB (remerciements à Bernard Chappe)
- Résonance nationale et locale (Remerciements à Benjamin Clasen et Florence Joly)

V VIE DE L'ASSOCIATION

Le nombre d'adhésions en 2021 a été de 40.

Avec un montant de cotisations de 13 euros, et quelques dons, l'association a encaissé environ 600 euros à préciser si possible (voir dernier paragraphe)

2 AG, dont la première constitutive, 5 conseils d'administration et leur compte rendus très très pros (remerciement pour Régine CIAMPINI),
D'innombrables échanges par téléphone, mail, Facebook ... en particulier entre les membres du Conseil mais aussi de particuliers venant chercher des informations complémentaires auprès du Président

Trésorerie

Depuis la dernière AG, un compte bancaire a été mis en place au crédit coopératif (Merci à Benjamin Clasen, notre Président et Matthieu Latil, notre Trésorier)

Le recueil des cotisations passe par Hello Asso afin de faciliter la tâche du Président et du Trésorier.

Un versement en retour est effectué chaque mois par Hello Asso sur le compte de l'association.

L'adhésion à l'association avait été fixée en janvier 2021 à 13 euros et il sera proposé qu'elle reste inchangée pour 2022 (voir plus loin)

Bilan financier 2021

Le pot d'arrivée à lors de la Traversée Corbières-Callelongue a été pris en charge au titre de dons à l'association.

Les fonds recueillis en 2021 ont permis de payer une petite contribution à l'élaboration bénévolement du site internet par Sylvain Ronca, à savoir acheter le domaine public au prix de 70,80€. L'évaluation du travail bénévole peut être estimé entre 500 et 2000 €

Recettes

Montant des adhésions = 546€

Montant des dons effectués sur Hello Asso = 102€

Dépenses

Frais bancaires : 7,30 € / mois = 65,70€

Facture Création site internet = 70,80€

Au 1er janvier 2022, le montant disponible sur le compte bancaire est de 434 €

Vote sur le rapport d'activités

Vote sur le bilan financier

PROJETS 2022 de Libres Nageurs

I ÉVÉNEMENTS

La Participation au Carnaval de la mer le 13 Février 2022

Action déjà réalisée sur proposition au Conseil d'Administration du 16 Novembre 2021

Traditionnelle Traversée Corbières-Callelongue en Septembre, date à proposer

II ACTIONS:

Balades marines

Pour 2022, une balade marine mensuelle est proposée en début de mois soit le samedi, soit le dimanche à partir de 9h30 sous la propre responsabilité de chaque nageur, un des membres de l'association assurant seulement le guidage . Elles sont inscrites sur le site. Souvent, un pique-nique peut clore la balade avec le "sorti du sac" et pour l'heure, de la bouée de sécurité!

Sont ainsi prévues à ce jour :

1. Janvier bain nouvel an Corbières
- 6 Février Morgiou -Calanque de l'Œil de Verre
- 5 Mars Callelongue-Marseillevyre
- 3 Avril Port-Pin - En Vau
- 7 Mai Plage des Tamaris Carry le Rouet et réserve marine
- 5 Juin Digue des Catalans
- 2 Juillet Anse de Maldormé
- 7 Août Bain des Dames
- 3 Septembre La Maronnaise (traversée Corbières Callelongue)
- 2 Octobre Le Frioul
- 5 Novembre Plage de l'Arène à Cassis et falaise
- 4 Décembre Calanque de Figuerolles- La Ciotat

III TABLE-RONDE: LES RENCONTRES DE LA NAGE EN EAU LIBRE

Samedi 26 Mars 2022. de 10h à 12h30 au MUCEM

Le Directeur du MUCEM nous offre gracieusement la salle Meltem

Objectif

Les Libres Nageurs souhaitent publiquement réunir associations, organisations et institutions concernées par la nage en eau libre.

La nage en eau libre connaît un développement spectaculaire. A nous de lui faire la place qu'elle mérite dans notre région.

Les sujets abordés seront liés aux conditions de nage en eau libre en toutes saisons tout le long du littoral : Le partage des espaces maritimes entre les usages divers, les pollutions

récurrentes, la signalisation maritime, l'aménagement de réserves marines ouvertes à la nage et au snorkeling dans la rade de Marseille, l'accès à l'eau pour le plus grand nombre, l'apprentissage de la nage ...

Acteurs présents

Les Libres Nageurs, des nageurs du Prado, Team Malmousque, Musée Subaquatique, Côte Bleue Passion, Marseille Capitale de la Mer, Défi Monte Cristo (à confirmer) M-C Swim Challenge (à confirmer) témoins etc

Sont pressentis de notre part pour cette rencontre :

- Préfecture Maritime
- 1. Ville de Marseille
- Hervé MENCHON,
- Sébastien JIBRAYEL
- Anthony KREHMEYER
- Métropole Didier REAULT
- M (Réserve marine Digue du Large
- AGAM en attente de réponse
- Presse
- GOMET en parrainage, peut-être modération

L'ordre du jour projeté :

10h00 Présentations des intervenants de la table ronde

10h30 Constat à ce jour des nageurs dans notre région

11h30 Perspectives du développement de la nage en eau libre par les divers acteurs concernés (élus, institutions, associations etc) au travers des politiques publiques notamment

12h30 : Pot de conclusion

IV PLAIDOYER

Les sujets principaux abordés en 2021 seront poursuivis en 2022 :

- Réserves marines ou aires marines protégées : Il est proposé de poursuivre les démarches de sensibilisation, les rencontres administratives, voire imaginer d'autres événements

- Bassin MUCEM : idem s

- aménagements des plages : porter les revendications des nageurs pour des casiers et des prélèvements tout le long de l'année sur les plages marseillaises

- signalisation maritime à plaider dans la mesure où les services de l'Etat répondront à nos demandes d'entretien

- Veille sur les événements d'autres organismes pouvant avoir résonance avec la nage en eau libre et proposition de participation à leurs événements. Par exemple avec l'association Marseille Capitale de la mer d'augmenter sa visibilité dont les projets et l'objectif sont très proches des nôtres.

Dans ce cadre, l'adhésion à cette association pourrait être envisagée à titre individuel ou collectif

V MEDIAS & COMMUNICATION

La seule arme d'une association est la crédibilité de son propos et l'intérêt des médias qui sont friands des démarches non commerciales.

Création d'une chaîne Youtube

Homogénéiser la charte visuelle

Homogénéisation des communications : site web & page FB - News

Utilisation de l'adresse libresnageurs@gmail.fr pour nos courriers officiels

Basculer les documents stockés chez les uns et les autres en ligne

VI VIE DE L'ASSOCIATION

Nous essayerons de faire en sorte que les nages découvertes et les autres événements que nous organiserons au fur et à mesure des initiatives soient autant des occasions de tisser le lien entre les adhérents actuels et futurs.

VII TRESORERIE

Le CA du 6 Janvier dernier a décidé de proposer à l'Assemblée Générale de maintenir pour cette année, le montant de la cotisation à 13 euros.

Elle est par année civile. Exceptionnellement pour l'année 2022 et compte tenu de la création récente de l'association et sa publicité intervenue en particulier depuis la mise en ligne de son site internet dans le courant de l'année, il est proposé que les adhésions effectuées à partir du 1er Novembre 2021 sont considérées courir jusqu'au 31 décembre 2022.

Mais les adhérents récents peuvent toujours effectuer un don à l'association car tout événement requiert des frais !!!

Par exemple, les frais envisagés sont l'adhésion à deux associations « FNE » et « Marseille, capitale de la Mer » dans un premier temps, un pot de conclusion de la table ronde, du petit matériel selon les événements qui seront réalisés, le pot d'arrivée du challenge Corbières-Callelongue ou d'autres manifestations. Compte tenu du manque de recul sur la question, il est envisagé un montant de 600 euros au minimum.

A cela s'ajouterait la location ou tout au moins la participation à la location d'une salle pour des réunions spécifiques, si la trésorerie en cours d'année nous le permet

Autre Proposition : Revoir avec la banque pour avoir une cotisation correspondant à nos revenus sans les envois mensuels papier et l'inscription d'un nouveau trésorier.

Renouvellement du CA

Les statuts prévoient un Conseil d'Administration de six membres assistés de personnes qualifiées.

Rappel des membres actuels :

Benjamin Clasen

Régine Ciampini

Florence Joly

Bernard Chappe

Pierre-Yves Gilles, ne se représente pas pour 2022

Matthieu Latil, ne se représente pas pour 2022

Personnes qualifiées : Alain Ferrero et Sylvain Ronca

Les candidatures sont attendues d'ici le 25 Février 2022 et seront portées à la connaissance des membres à jour de leur cotisation.

Autres candidats :

Vote et répartition des missions